



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 12/12/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
12 décembre 2023

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHAKMA-HENRION Véronique, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DOERLER Marie, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Mandat de procuration : SCHNEIDER Pierre à VERON Armelle, VIVIER Macha à CHAKMA-HENRION Véronique

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....25
 Absents ayant donné mandat de procuration.....2
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 61 2023

Tarifs cimetière et columbarium – Rapporteur : Stéphane GUILLIN

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
25	2	27	0	0	0

Afin de prendre en compte l'évolution des coûts liés à la gestion et à l'entretien du cimetière, il y a lieu de revoir les tarifs des concessions funéraires du cimetière et d'appliquer des montants équivalents à ceux pratiqués par les communes voisines.

Aussi, pour permettre l'entretien des cimetières et continuer à offrir un service de qualité, il est proposé de revaloriser lesdits tarifs comme détaillé ci-dessous, à compter du 1er janvier 2024 :

CONCESSIONS	DUREE	TARIFS ACTUELS	TARIFS AU 01/01/2024
CIMETIERE	15 ANS	100 €	110 €
	30 ANS	200 €	220 €
	50 ANS	350 €	375€
COLUMBARIUM CINERAIRES (2 à 4 urnes)	15 ANS	700 €	750 €
	30 ANS	900 €	950 €
	50 ANS	1300 €	1400 €

En conséquence, après avis de la commission Urbanisme, Mobilités, Développement économique, Transition écologique, Gestion du patrimoine, Sécurité et Proximité réunie le 05/12/2023, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver les nouveaux tarifs des concessions funéraires (cimetière) et cinéraires (columbarium) à compter du 1er janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 19 décembre 2023
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2023.12.19 17:15:11 +0100
Ref:20231219_160404_1-2-O
Signature numérique
le Maire